



**GORDON O'CONNOR**  
C.P., député  
Carleton—Mississippi Mills

**BUREAU DE  
CIRCONSCRIPTION :**

240, promenade Michael Cowpland,  
bureau 101  
Kanata (Ontario) K2M 1P6  
Tél. : 613-592-3469  
Télé. : 613-592-4756

**BUREAU DE LA COLLINE  
PARLEMENTAIRE :**

Édifice du Centre, pièce 119-S  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613-992-1119  
Télé. : 613-992-1043

Courriel : [oonng7@parl.gc.ca](mailto:oonng7@parl.gc.ca)

## MESSAGE DE GORDON O'CONNOR

Chers électeurs,

Notre gouvernement, sous la direction du premier ministre Stephen Harper, au pouvoir depuis plus de cinq ans, a fait du chemin depuis ses débuts. Nous avons augmenté l'appui aux familles, aux aînés et aux entreprises. Nous avons appuyé les victimes en resserrant la vis aux criminels. Nous avons dirigé le pays pour surmonter le ralentissement économique mondial.

Notre travail est loin d'être terminé. Je crois néanmoins important de souligner ce que nous avons accompli jusqu'à présent afin d'établir nos priorités pour l'année à venir. Nous déposerons bientôt le budget 2011-2012 à la Chambre des communes et nous irons de l'avant avec la prochaine étape du Plan d'action économique du Canada.

Nous avons beaucoup investi dans notre pays dans les deux dernières années pour combattre le ralentissement mondial. Tandis que la situation s'améliore lentement, le temps est venu de se concentrer sur une nouvelle phase du Plan d'action économique qui propose un retour aux budgets équilibrés au cours des prochaines années.

Je vous invite à lire le présent bulletin parlementaire et à réfléchir aux réalisations des cinq dernières années de notre gouvernement.

Sincères salutations,

Gordon O'Connor, député de Carleton—Mississippi Mills

## DANS CE NUMÉRO

Message du député Gordon O'Connor  
Investir dans Carleton—Mississippi Mills  
**En manchette : les réalisations de notre  
gouvernement**

- Les cinq priorités
- Plan d'action économique
- Bâtir une infrastructure de renommée mondiale
- Maintenir de faibles taux d'imposition pour l'ensemble des Canadiens
- Investir en recherche et développement
- Renforcer les familles canadiennes
- Soutien aux aînés canadiens
- S'attaquer au crime et renforcer nos lois
- Promouvoir le commerce et ouvrir de nouveaux marchés
- Renforcer le système d'immigration
- Produire des résultats pour l'environnement

Ici et là

**Please contact  
my office if you  
would like to  
receive this  
newsletter in  
English**

## INVESTIR DANS CARLETON—MISSISSIPPI MILLS

En tant que votre député, je travaille pour satisfaire aux besoins de Carleton—Mississippi en versant plus de 50 millions de dollars dans des projets pour notre collectivité :

- Élargissement du chemin Hazeldean
- Prolongement de la promenade Terry Fox
- Installation de traitement des eaux pour Almonte
- Améliorations au musée Diefenbunker
- Quais à West Carleton
- Améliorations au centre communautaire d'Almonte
- Travaux sur les routes rurales à Goulbourn, à West Carleton et à Mississippi Mills
- Trottoirs à Kanata
- Mises à niveau au Rosamond Textile Museum
- Prolongement de la promenade riveraine à Almonte
- Financement du Centre de ressources communautaires d'Ottawa ouest
- Aide au centre d'enseignement de plein air du YMCA à Dunrobin
- Amélioration du stade de baseball à Fitzroy Harbour
- Thermorégénération de l'autoroute 417 direction est

## Les cinq priorités

Notre gouvernement avait promis des changements et des priorités claires à son arrivée au pouvoir. Il a établi cinq priorités précises et il les a respectées :

1. Faire le ménage au gouvernement et éliminer la corruption en adoptant et en appliquant la *Loi fédérale sur la responsabilité*. Nous avons tenu parole. La *Loi fédérale sur la responsabilité* a été adoptée en décembre 2006.
2. Diminuer les impôts pour les travailleurs canadiens, d'abord avec une baisse de la TPS. Nous avons tenu parole. La TPS est passée de 6 à 5 p. 100 entre 2006 et 2007. De plus, nous avons diminué les impôts 120 fois depuis cinq ans. Une famille de quatre membres économise près de 3 000 dollars par année grâce aux réductions d'impôt du gouvernement Harper disponibles depuis 2006.
3. Protéger les familles et collectivités en renforçant le système juridique. Nous avons tenu parole. Douze projets de loi ont été adoptés pour combattre le crime, dont la *Loi sur la lutte contre les crimes violents* et la *Loi sur l'adéquation de la peine et du crime*.
4. Appuyer les décisions parentales en matière de garde d'enfants au moyen d'une aide directe et de l'ouverture de nouvelles garderies. Nous avons tenu parole. Les parents reçoivent maintenant 100 dollars par mois pour chaque enfant de moins de six ans.
5. Offrir les soins de santé nécessaires aux Canadiens en temps opportun, régler le déséquilibre fiscal et établir des garanties de délais d'attente avec les provinces. Nous avons tenu parole. Dans le budget de 2007, nous avons rétabli l'équilibre fiscal avec les provinces et garanti que tous les patients canadiens bénéficient d'une garantie des délais d'attente dans un secteur prioritaire.

Depuis 2006, nous avons tenu nos engagements envers tous les Canadiens et nous continuerons de le faire.

## Plan d'action économique

### Étape I

Dans les deux dernières années, le Canada a connu le pire ralentissement économique depuis la Seconde Guerre mondiale, un relâchement entraîné par la crise à Wall Street qui a rapidement eu des répercussions partout dans le monde. Notre gouvernement a tout de suite réagi à la crise économique mondiale en créant le Plan d'action économique (PAE).

Le PAE était un plan ciblé temporaire, élaboré rapidement pour créer des emplois et relancer la croissance au pire moment de la crise. Le PAE avait cinq volets :

1. Améliorer l'accès au financement et renforcer le système financier canadien
2. Offrir des mesures d'aide aux Canadiens et favoriser les dépenses
3. Mesures pour stimuler la construction de logements
4. Action immédiate pour bâtir des infrastructures
5. Mesures pour appuyer les entreprises et les collectivités

À l'approche du deuxième anniversaire du PAE, son efficacité a été prouvée. Des fonds ont été versés pour plus de 23 000 projets et depuis juillet 2009, plus de 460 000 emplois ont été créés au pays. L'économie canadienne a progressé au cours des cinq derniers trimestres et a récupéré plus d'emplois qu'elle en a perdu pendant la récession mondiale.

### Étape II

Le gouvernement du premier ministre Stephen Harper a également commencé la mise en œuvre d'un plan en trois points visant à rétablir l'équilibre budgétaire :

- ✓ Réduire progressivement les mesures temporaires proposées dans le PAE.
- ✓ Limiter la croissance des dépenses par le biais de mesures ciblées, y compris une économie de 17,6 milliards de dollars sur cinq ans qui fait partie du budget de 2010.
- ✓ Réaliser un examen détaillé des opérations et des coûts gouvernementaux pour déterminer les possibilités d'économies supplémentaires et améliorer la prestation des services.

## Bâtir une infrastructure de renommée mondiale

Le gouvernement sait que les projets d'infrastructure publique telle que les routes, les ponts et les réseaux d'aqueduc créent des emplois et contribuent à la prospérité de nos entreprises.

Depuis 2006, le gouvernement a beaucoup investi dans l'infrastructure :

- ✓ création du Fonds Chantiers Canada de 33 milliards de dollars pour le long terme et le transfert permanent de la taxe sur l'essence aux municipalités;
- ✓ investissement de 5,5 milliards de dollars de plus dans les infrastructures par le biais du Plan d'action économique.

Le gouvernement continuera d'investir dans des projets d'infrastructure de renommée mondiale qui améliorent la vie des Canadiens et favorisent la création

## Maintenir de faibles taux d'imposition pour l'ensemble des Canadiens

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement Harper a réduit les taux d'imposition plus de 120 fois et fait économiser à une famille moyenne de quatre près de 3 000 dollars par année :

- ✓ Baisse du taux d'imposition du revenu des particuliers de 16 à 15 p. 100.
- ✓ Hausse du montant personnel de base à 10 527 dollars.
- ✓ Création de crédits d'impôt, y compris :
  - Le **crédit d'impôt pour la condition physique des enfants** (2006) pour les parents dont les enfants pratiquent un sport.
  - Le **crédit d'impôt pour le transport en commun** (2006) pour encourager son utilisation.
  - Le **crédit canadien pour emploi** (2006) pour réduire le fardeau fiscal des travailleurs canadiens.
  - Le **crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire** pour l'année financière 2009-2010.
- ✓ Hausse des montants pour conjoint et personne à charge admissible pour égaliser le montant personnel de base (2007).
- ✓ Création de régimes d'épargne, y compris :
  - Le **régime enregistré d'épargne-invalidité** (2007)
  - Le **compte d'épargne libre d'impôt** (2008)
  - Le **régime de pension agréé collectif** (2010)
- ✓ Dans le cadre du Plan d'action économique : gel des taux de cotisation à l'**assurance-emploi** à 1,73 dollar par 100 dollars de gains assurables pour 2009 et 2010. Automne 2010 : baisse de la hausse prévue des deux tiers.
- ✓ Amélioration de la répartition des prestations pour enfants entre les parents qui assument la garde partagée d'un enfant.
- ✓ Baisse de l'**impôt des sociétés** de 22 à 16,5 p. 100 pour la création d'emplois. Le 1<sup>er</sup> janvier 2012, nouvelle baisse du taux d'imposition à 15 p. 100.

Pour en savoir plus sur ce que fait votre gouvernement pour vous et votre famille, visitez [www.canada.gc.ca](http://www.canada.gc.ca).

## Aider les aînés canadiens

Le gouvernement de Stephen Harper s'engage à améliorer le bien-être des aînés au cours de leur retraite bien méritée. Pour cette raison, depuis son élection, le gouvernement a :

- ✓ établi le **fractionnement du revenu de pension** pour plus de 800 000 couples;
- ✓ augmenté le **crédit en raison de l'âge** de 2 000 dollars;
- ✓ retiré 85 000 pensionnés du rôle d'imposition fédéral;
- ✓ augmenté l'exemption du **Supplément de revenu garanti (SRG)** de 500 à 3 500 dollars;
- ✓ doublé le **crédit pour revenu de pension**, une hausse dont ont bénéficié 2,7 millions de pensionnés;
- ✓ renforcé sa position contre les abus envers les aînés, accru la sensibilisation aux signes d'abus et puni les auteurs d'abus physiques, financiers et psychologiques envers les aînés;
- ✓ augmenté la limite d'âge de 69 à 71 ans pour passer au **régime enregistré d'épargne-retraite (REER)** afin d'inciter les aînés canadiens à travailler et à épargner;
- ✓ créé le poste de ministre d'État pour le Troisième Âge et le Comité consultatif des aînés.

## Renforcer les familles canadiennes

Le gouvernement Harper appuie les parents qui travaillent et leurs enfants afin d'améliorer la qualité de vie de tous.

### Aide aux parents qui travaillent

- ✓ Appui aux familles grâce à la **Prestation universelle pour la garde d'enfants**, soit un montant de 100 dollars par mois/1 200 dollars par année, offerte à tous les parents pour chaque enfant de moins de six ans, et au **crédit d'impôt pour enfants** pour chaque enfant de moins de 18 ans.
- ✓ Amélioration de la **Prestation nationale pour enfants** et de la **Prestation fiscale canadienne pour enfants** afin de permettre aux familles à faible revenu d'augmenter leurs revenus tout en bénéficiant des prestations.
- ✓ Hausse du montant versé aux familles des deux tranches de revenu inférieures avant de commencer à payer de l'impôt.
- ✓ Hausse en cours de la **Subvention canadienne pour l'épargne-études** annuelle et expansion de l'accès au REEE aux étudiants à temps partiel et en stage.
- ✓ Accès aux prestations spéciales d'AE sur une base facultative pour 2,6 millions de travailleurs autonomes canadiens.
- ✓ Amélioration du programme **Travail partagé** qui a aidé à protéger plus de 260 000 emplois depuis février 2009.
- ✓ Création de la **Prestation fiscale pour le revenu de travail** qui a aidé près d'un million de Canadiens la première année.
- ✓ Limite imposée aux cotisations d'AE pour 2011 afin de favoriser le maintien et la création d'emplois pour les employeurs.
- ✓ Création du **programme de protection du salarié** qui garantit le paiement de rémunération impayée jusqu'à concurrence de quatre semaines de gains assurables de l'assurance-emploi dans le cas de faillite de l'employeur.

## Améliorer les soins de santé

- ✓ Appui de 25,4 milliards de dollars au système de santé en 2010-2011, une hausse annuelle de 6 p. 100
- ✓ Fonds pour la prestation des services médicaux dans les collectivités rurales éloignées dans l'ensemble du Canada
- ✓ Sévérité accrue de la réglementation gouvernementale sur les produits grâce au *Plan d'action pour assurer la sécurité des produits alimentaires et de consommation*
- ✓ Lancement d'une étude de marque sur le cancer intitulée le *Projet de partenariat canadien Espoir pour demain*
- ✓ Nouvelles initiatives pour accroître le savoir en matière d'autisme
- ✓ Indemnisation des victimes de l'hépatite C précédemment exclues
- ✓ Initiative pour bannir les produits chimiques nocifs des biberons
- ✓ Création d'une *garantie des délais d'attente pour les patients* qui doivent subir une chirurgie de la cataracte en Ontario et investissement dans un projet pilote de *garantie des délais d'attente pour les enfants* qui doivent subir une chirurgie
- ✓ Garantie que « fait au Canada » signifie bel et bien « fait au Canada »
- ✓ 300 millions de dollars pour un programme de vaccination visant à protéger les femmes du cancer du col utérin
- ✓ 110 millions de dollars à la Commission de la santé mentale
- ✓ 33 millions de dollars pour l'accès aux produits de santé naturels

## Investir en recherche et développement

Le gouvernement Harper s'engage à bâtir un avantage concurrentiel pour le Canada, fondé sur l'excellence en science et en technologie. Notre gouvernement comprend l'importance d'investir dans ces domaines afin de former des gens hautement qualifiés et d'améliorer la compétitivité à long terme de l'économie canadienne. Le gouvernement a :

- ✓ investi 11,7 milliards de dollars en R&D en 2010-2011;
- ✓ lancé la **stratégie nationale des sciences et de la technologie** pour mobiliser la science et la technologie à l'avantage du Canada et favoriser la création d'un avantage entrepreneurial et d'un avantage en matière de connaissances et de compétences;
- ✓ investi des fonds considérables dans la recherche et le développement par le biais des conseils subventionnaires et d'autres organismes;
- ✓ créé le **Programme des chaires d'excellence en recherche** pour attirer et garder des chercheurs de renommée mondiale;
- ✓ formé le **groupe d'experts sur la recherche et le développement** en 2010, qui examinera le soutien fédéral accordé à la recherche et au développement au sein des entreprises pour améliorer l'appui à l'innovation.

Le gouvernement reconnaît que pour créer de meilleurs emplois pour l'ensemble des Canadiens, nous devons investir dans le talent, les habiletés et la créativité des gens dont les recherches et les idées novatrices mèneront à ces meilleurs emplois.

## S'attaquer au crime et renforcer nos lois

Notre gouvernement s'engage à accroître la sécurité dans nos rues et nos collectivités en s'attaquant au crime. Dans les derniers cinq ans, les 18 lois adoptées (12 sur la justice et 6 sur la sécurité publique) ont renforcé les règlements et amélioré la sécurité de nos citoyens. Les lois prévoient maintenant des sanctions plus sévères contre :

- les crimes par arme à feu et crimes de gang,
- les récidivistes et délinquants violents,
- les vols d'identité,
- les délinquants sexuels,
- la course automobile illégale, la conduite en état d'ivresse et le vol de voiture,

Le gouvernement a éliminé la pratique habituelle outrageante d'accorder aux criminels condamnés un crédit de deux jours pour chaque jour passé en détention provisoire et les paiements de la Sécurité de la vieillesse aux détenus.

À l'heure actuelle, 22 projets de loi sont devant le Parlement pour sévir contre le crime. Nous continuerons notre travail pour adopter ces lois afin d'améliorer la sécurité de nos collectivités tout en doublant nos efforts pour réhabiliter les délinquants.

## Promouvoir le commerce et ouvrir des marchés

Le gouvernement promet d'ouvrir de nouveaux marchés pour les biens et services canadiens et d'éviter le protectionnisme. La libre circulation des marchandises et des services crée des emplois et favorise la croissance pour l'ensemble des Canadiens.

Depuis 2006, nous avons fait de la promotion du commerce et de l'ouverture de marchés pour les entreprises canadiennes une priorité. Nous avons signé des accords de libre-échange avec huit pays et lancé des négociations avec plus de 45 pays.

Le premier ministre lui-même a lancé des négociations d'accords commerciaux avec deux économies majeures, l'Union européenne et l'Inde. De nombreux accords bilatéraux en matière de transport aérien, d'investissement étranger, de science et de technologie ont été signés avec divers pays.

Lorsque la crise financière mondiale a frappé, le Canada a pris les devants à l'échelle internationale en appelant les pays à éviter les erreurs de la Crise de 1929 et à résister au protectionnisme.

Nous continuerons de promouvoir le commerce, d'éviter le protectionnisme et d'ouvrir des marchés pour les entreprises canadiennes afin de garantir une croissance à long terme et un avenir prospère pour le Canada.

# Ici et là

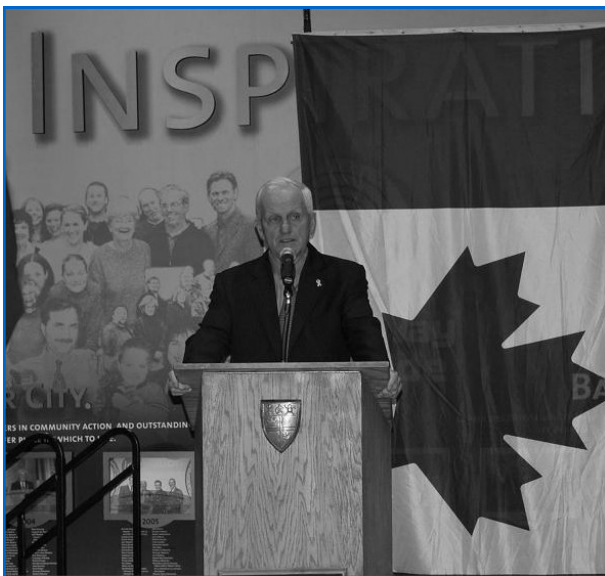


Le premier ministre Harper et le ministre des Finances Flaherty ont demandé aux ministres fédéraux d'organiser des consultations économiques dans l'ensemble du pays. Photo : les députés Dick Harris et Gordon O'Connor dirigent une table ronde à Prince George, C.-B.



Le député Gordon O'Connor, le maire Jim Watson, le conseiller Allan Hubley et le député provincial Norm Sterling ont assisté au défilé du père Noël à Kanata.

Photo offerte par le conseiller Allan Hubley



Le député O'Connor a pris la parole devant la communauté chinoise d'Ottawa à l'occasion du Festival annuel de la Lune d'automne à l'hôtel de ville d'Ottawa.

Photo offerte par Lily Bong



Gordon O'Connor a participé à un événement à Carp avec des électeurs pour exprimer son appui envers le projet de loi d'initiative parlementaire visant à abolir le registre coûteux et inefficace des armes d'épaule.

## Renforcer le système d'immigration canadien

Le gouvernement Harper reconnaît que le Canada est une terre d'accueil. Nos identités puisent dans les récits de nos ancêtres venus des quatre coins du monde. Le succès de l'économie canadienne repose sur une main-d'œuvre qualifiée et instruite. Notre but est clair : combiner nos meilleures ressources intellectuelles et naturelles pour créer des emplois, de la croissance et des possibilités.

Le gouvernement a établi des mesures pour aider les nouveaux arrivants et mieux protéger notre système d'immigration. Nous avons :

- ✓ réduit de moitié le droit exigé pour l'établissement pour les nouveaux immigrants, une économie de plus de 2 000 dollars pour une famille de quatre;
- ✓ réformé notre système de réfugiés afin que les réfugiés réels fuyant la persécution obtiennent une protection rapidement et que les faux demandeurs d'asile soient déportés avant d'alourdir le fardeau des contribuables;
- ✓ présenté un nouveau guide d'étude, *Découvrir le Canada : les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*, avec un contenu plus utile que la version précédente;
- ✓ boycotté les conférences irrémédiablement antisémites de Durban 2 et de Durban 3 en signe d'opposition au racisme;
- ✓ accru la protection des fournisseurs de soins et des bonnes d'enfant;
- ✓ sévi contre les consultants en immigration véreux qui s'en prennent aux personnes rêvant d'immigrer au Canada;
- ✓ créé des mesures sévères pour empêcher les abus du système d'immigration par les passeurs de clandestins;
- ✓ réagi rapidement dans les catastrophes humanitaires et naturelles en Haïti, aux Philippines et ailleurs grâce à des mesures spéciales généreuses pour réunir les familles rapidement.

## Produire des résultats pour l'environnement

La priorité du gouvernement Harper est l'économie. Nous reconnaissons qu'en raison des richesses naturelles du Canada, des dizaines de milliers d'emplois canadiens reposent sur le secteur prospère de l'énergie. Cela étant dit, nous reconnaissons également notre rôle d'intendant de ces richesses et le fait qu'un environnement sain et une économie solide vont de pair.

C'est pourquoi nous avons fait d'importants investissements pour stimuler le secteur de l'énergie propre, renforcer notre réputation en matière de conservation et offrir de bons emplois aujourd'hui et demain. Le gouvernement Harper utilise les moyens suivants pour produire des résultats pour l'environnement et l'énergie :

- Accroître les investissements dans l'énergie propre pour renforcer la position du Canada en tant que superpuissance de l'énergie propre.
- Lutter contre les émissions des gaz à effet de serre et viser l'objectif d'une réduction de 17 p. 100 par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2020, un objectif aligné sur celui de l'administration Obama.
- Protéger l'héritage et les trésors naturels du Canada, y compris conserver d'importantes superficies de parcs pour les générations futures.
- Nous avons déposé un projet de loi pour renforcer l'interdiction de prélèvements massifs d'eau.

Le gouvernement Harper a présenté des règlements et pris action pour améliorer la qualité de l'eau, de nos sols et de notre air.